

Un projet de loi antipolitique

Jean-Claude Ravet, rédacteur en chef de la revue *Relations*

Version intégrale du texte abrégé publié dans *La Presse* du 22 novembre 2013 (parties coupées en jaune)

Pourquoi le projet de loi 60, au nom imprononçable, est-il pernicieux, dans sa forme actuelle?

Sous des apparences de principes politiques légitimes, voire essentiels à une nation, ce projet de loi participe paradoxalement à la dépolitisation de la société québécoise. Une nation doit avoir le courage de se fonder politiquement pour ne pas être emportée par la déferlante de la globalisation capitaliste et technocratique. Là n'est pas la question. Le problème de la loi est dans la manière dont le gouvernement revendique la laïcité qui dépouille celle-ci de son caractère émancipateur et l'instrumentalise à des fins populistes, voire électoralistes.

La laïcité est un élément constitutif de la modernité politique, mais contrairement à ce qu'on laisse croire, elle n'est pas dirigée contre la religion, comme si elle représentait une menace ou un contresigne de citoyenneté. Elle est plutôt associée à un projet politique dans lequel l'espace politique, citoyen, qui inclut l'espace étatique, où toute parole, toute doctrine, qu'elle se présente sous une forme religieuse ou non, a droit de cité. Elle assure le libre partage de la parole et des convictions en n'accordant à aucune le privilège de « vérité indiscutable ». Elle n'a pas, d'aucune façon, une fixation défavorable sur la croyance religieuse. Le croyant n'a pas à se cacher dans l'espace politique. À agir comme s'il ne croyait pas. Considérer la croyance comme un obstacle à la citoyenneté pleine et entière constitue, au contraire, pour la laïcité, une prétention antipolitique et autoritaire, qui attaque dans son fond la cité démocratique.

Nous sommes à mille lieues du discours légitimateurs de la Charte qui stigmatise la religion comme entrave la vie citoyenne. Ce qui doit être neutre ce n'est plus l'espace, pour que toute personne ait droit de cité en toute égalité, mais les personnes. En exigeant, au nom de la laïcité, que les croyants soient invisibles non seulement dans l'ensemble de l'espace étatique, mais aussi en partie dans l'espace politique (municipalité) et public (hôpitaux, écoles et garderies publics), le gouvernement rompt avec cette neutralité démocratique et disqualifie la croyance

religieuse comme étant une menace pour la citoyenneté. Il feint de ne pas voir que sa proposition se dresse sur une pente glissante : une citoyenneté policée, labellisée, uniformisée, « convenable », conforme aux attentes de l'État, ce qui ne peut que renforcer le caractère autoritaire de l'État au détriment de la vie démocratique et de la vitalité citoyenne. Il est en train de neutraliser le caractère pluriel de la vie politique, tout en déniait la richesse historique des ressorts de la solidarité sociale. Celle-ci puise en effet, ses forces et son inspiration autant dans des traditions religieuses que dans des traditions humanistes et socialistes, entre autres.

En qualifiant d'indésirable dans l'espace politique une partie de la population, le projet de loi ne peut qu'inciter au repli identitaire et communautaire. En cela, il participe de la logique antipolitique de la globalisation capitaliste qui pousse ce même repli, en confisquant la politique entre les mains des experts et des banquiers au nom du tout-au-marché et évacuant toute question de sens comme impertinente.

La neutralité et la laïcité de l'État, telles que promues par le Parti québécois, font l'impasse sur la lutte commune pour la justice sociale qui est au cœur de l'action politique. Elles essentialisent l'État, dans la perspective d'un conservatisme de droite, comme elles essentialisent la religion pour la discréditer, en l'enfermant dans son seul versant fondamentaliste comme dans une gangue dont elle ne peut sortir. Je n'appelle pas ça un projet rassembleur.

Ce qu'il rappelle cependant, c'est le rapport douloureux que nous entretenons avec notre mémoire collective au Québec et qui nous joue des tours quand il s'agit de traduire ce que nous sommes et voulons être politiquement. On ne fonde pas une politique sur une mémoire trouble – une mémoire d'un passé pas encore passé où l'Église catholique se confondait tout entière avec un pouvoir dominateur et aliénant, particulièrement pour les femmes, comme s'il fallait, encore aujourd'hui, nous prémunir d'une emprise cléricale ou rompre avec une quelconque religion couchant avec le pouvoir. À moins que l'on parle du capitalisme...

Il nous faut secouer cette mémoire figée pour être en mesure de prendre en compte l'immense apport de chrétiens et chrétiennes – incluant des religieux et religieuses, prêtres et évêques – à la société québécoise tout au long de son histoire et notamment dans les luttes sociales et la Révolution tranquille. Cela nous permettra de jeter un regard moins acerbe sur la

religion en général et sur l'islam en particulier, que l'on confine rapidement à ses franges fondamentalistes. Mais aussi notre rapport à la culture, à *notre* culture, qui a été imprégnée de religieux, en deviendra plus serein et dynamisant politiquement. Ce n'est pas en opposant croyants et athées qu'on construira une société juste, solidaire et égalitaire. Nous avons besoin de toute les voix, de toutes les forces, de toutes les inspirations, dans cette construction qui est plus que jamais devenue incertaine devant la globalisation et le fondamentalisme religieux qui cherchent, chacun à leur manière, à transformer la société en troupeau.

Jean-Claude Ravet

Rédacteur en chef de la revue *Relations*